## Informations de base

| | |
|---|---|
| **2025/2519(RSP)**<br>RSP - Résolutions d'actualité | Procédure terminée |
| Résolution sur la situation au Venezuela à la suite de l'usurpation de la présidence le 10 janvier 2025<br>**Subject**<br>6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux<br>**Zone géographique**<br>Venezuela | |

## Evénements clés

| Date | Evénement | Référence | Résumé |
|---|---|---|---|
| 21/01/2025 | Débat en plénière | | |
| 23/01/2025 | Décision du Parlement | T10-0007/2025 | Résumé |
| 23/01/2025 | Résultat du vote au parlement | | |

## Informations techniques

| | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2025/2519(RSP) |
| **Type de procédure** | RSP - Résolutions d'actualité |
| **Sous-type de procédure** | Résolution sur déclaration |
| **Base juridique** | Règlement du Parlement EP 136-p2 |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |

## Portail de documentation

**Parlement Européen**

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|---|
| Proposition de résolution | | B10-0064/2025 | 20/01/2025 | |
| Proposition de résolution | | B10-0068/2025 | 20/01/2025 | |
| Proposition de résolution | | B10-0071/2025 | 20/01/2025 | |
| Proposition de résolution | | B10-0080/2025 | 20/01/2025 | |
| Proposition de résolution | | B10-0083/2025 | 20/01/2025 | |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | | T10-0007/2025 | 23/01/2025 | Résumé |

# Résolution sur la situation au Venezuela à la suite de l'usurpation de la présidence le 10 janvier 2025

2025/2519(RSP) - 23/01/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen adopté par 374 voix pour, 53 contre et 163 abstentions, une résolution sur la situation au Venezuela à la suite de l'usurpation de la présidence le 10 janvier 2025.

Le texte adopté en plénière a été présenté par les groupes PPE, ECR et Renew.

Le 28 juillet 2024, les Vénézuéliens ont voté pacifiquement et en grand nombre, faisant preuve d'un fort engagement civique et démocratique. Cependant, le conseil national électoral (CNE), contrôlé par le régime, a refusé de publier le relevé officiel des procès-verbaux électoraux (actas) et a falsifié les résultats de l'élection puis annoncé, de façon mensongère, la victoire de Nicolás Maduro. Or, des millions de Vénézuéliens ont voté en faveur du changement démocratique en soutenant Edmundo González Urrutia à une large majorité (67,05% des suffrages exprimés) selon les procès-verbaux électoraux accessibles au public, ce que confirment les seuls observateurs internationaux crédibles et impartiaux, à savoir la mission des Nations unies et l'ONG Carter Center.

La résolution a fermement condamné l'usurpation de la présidence par Nicolás Maduro, vainqueur légitime de la présidentielle de 2024 élections, une victoire reconnue par l'UE et d'autres organes démocratiques. Elle a critiqué le non-respect par le régime de la volonté du peuple, la répression de l' opposition, et les violations généralisées des droits de l'homme.

Le Parlement a déclaré que le régime vénézuélien a manqué une occasion clé de respecter la volonté du peuple et d'assurer une transition démocratique transparente du pouvoir. Nicolás Maduro est dépourvu de toute légitimité démocratique et par conséquent, le Parlement ne le reconnaît pas.

En outre, le Parlement a demandé :

- la fin des violations systématiques des droits de l'homme;

- la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et des personnes détenues arbitrairement;

- des sanctions renforcées à l'encontre de Maduro et de son cercle rapproché;

- une aide humanitaire urgente pour les Vénézuéliens qui souffrent d'une crise prolongée.

Les députés ont également exprimé leur inquiétude face à l'arrestation d'Alberto Trentini, bénévole d'une ONG italienne, et ont appelé à la solidarité avec les forces démocratiques du Venezuela, soulignant la nécessité d'un alignement international pour restaurer la démocratie.

Le Parlement soutient pleinement les enquêtes de la CPI sur les crimes commis par le régime et se félicite du retour à Caracas du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Il dénonce les crises humanitaires et migratoires provoquées par les actions du régime et exhorte les pays voisins et l'UE à aider les Vénézuéliens déplacés tout en déplorant la réduction du personnel diplomatique accrédité par le régime.

Enfin, la résolution souligne que, dans la disjonction entre la démocratie et la dictature, il n'y a pas de place pour l'ambiguïté ou le compromis, car chacun est soit du côté des démocrates et de ceux qui subissent la répression, soit du côté des dictateurs.